

GRÈVE ^{Dans les} EIC NATIONALE 23 - 24 février 2024

DE LA CIRCULATION FERROVIAIRE

Chapitre IV: Pourquoi on n'a pas un appel unitaire des « gros » syndicats ?

Partant du constat que le mécontentement unanimement partagé par l'ensemble des collègues, et que les 4 OS représentatives partagent les mêmes revendications, **nul doute qu'avec un appel unitaire à la mobilisation, le réseau serait paralysé !!**

En additionnant nos forces militantes pour tourner dans tous les postes, et convaincre chaque agent de chaque EIC; on forcerait la Direction à négocier sans attendre la première D2I !

En 2022, Sud Rail était accompagné par l'UNSA Ferroviaire et la CFDT, et sans faire un seul jour de grève, rappelons ce que nous avons arraché :

- Prise en compte de 10 minutes de temps de remise de service (soit par chevauchement des 2X8, soit alimentation d'un compteur pour les 3X8)
- 1000 euros pour les agents des EIC en production (pour un temps complet)
- Déblocage des embauches pour résorber le sous-effectif dans les EIC
- Création d'une indemnité circulation pérenne à hauteur de 60€/mois
- ouverture de discussions concernant les fins de carrières pour les collègues en horaires décalés.

Si aujourd'hui Sud Rail se retrouve seul à mener cette bataille c'est parce que les autres fédérations ont finalement décliné notre proposition de mouvement unitaire à la circulation, malgré un « accord de principe » qui nous a été donné lors de l'intersyndicale du 10 Janvier 2023.

MALGRÉ CE REVERS, LES MILITANTS SUD-RAIL ONT CHOISI DE POSER CE PRÉAVIS POUR QUE L'ENSEMBLE DES AGENTS, SYNDIQUÉS OU NON, DISPOSENT D'UN OUTIL POUR FAIRE COMPRENDRE À LA DIRECTION QU'IL FAUT ARRÊTER DE SE MOQUER D'EUX !!

c'est bon, t'as tout compris ??

Alors vas-y, toi aussi, pose ta D2I !!



Plus d'infos, plus de tracts, le préavis, le formulaire D2I : VOIR AU DOS

LIAISON NATIONALE

Chapitre I :	Encore un préavis SUD... Mais pour faire quoi au juste ??
Chapitre II :	C'est quoi le but d'une grève spécifique aux agents des EIC ?
Chapitre III :	Et Pourquoi un mouvement national en complément des luttes locales ?

Chapitre IV: Pourquoi en EIC on a pas un appel unitaire des « gros » syndicats ?

Chapitre V :	sur la fiche de paye, pourquoi se focaliser sur la ligne « indemnité Circulation » ?
Chapitre VI :	Pourquoi avoir déposé un préavis sur ces dates/horaires en particulier ?

Pour convaincre tous nos collègues,

retrouve au format PDF ce tract et les autres chapitres avec toutes les infos,

la DCI et le RCC, le préavis et un formulaire D2I

EN FLASHANT CE CODE !!



FEDERATION DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS DU RAIL
 SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES



Monsieur Mathieu Chabanel
Président Directeur Général SNCF Réseau
15/17, rue Jean-Philippe Rameau
93210 ST DENIS

Objet : Préavis de grève Paris le 31/01/2024

Monsieur le Président Directeur Général,

Conformément à l'article L. 2512-2 du code du travail, nous vous déposons un préavis de grève pour la période du vendredi 23 février 2024 à 11h00 au samedi 24 février 2024 à 23h00

Celui-ci couvre tous les agents de l'ensemble des Établissements Infrastructure Exploitation (EIC) du périmètre de la S.A. SNCF RESEAU, quels que soient leurs grades ou leurs fonctions, ainsi que tous les agents susceptibles de les remplacer dans leurs fonctions

Ce préavis fait suite à notre DCI déposée le 19/01/2024, ayant donné lieu à la réunion de concertation qui s'est tenue le 22/01/2024. En effet, à l'issue de plusieurs heures de discussion entre les représentants de SNCF Réseau et la délégation de notre organisation syndicale, il s'avère qu'aucun accord n'a pu être trouvé sur les différents sujets sur lesquels nous vous avons alerté, à savoir :

- le passage à 15 minutes du temps de remise de service incrémenté sur le compteur TY afin que celui-ci profite réellement aux agents.
- la mise en place de roulements en 5 lignes sur tous les postes en 3*8 intégral.
- Des embauches massives pour d'une part mettre fin au sous-effectif chronique dans les EIC, et d'autre part mettre en place des roulements moins pathogènes, types « 5 lignes ».
- La revalorisation de l'indemnité opérationnelle circulation à hauteur de 300€ / mois.

Dans l'attente d'être reçus, recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

Pour la fédération SUD-Rail,
Vincent PINOT



FÉDÉRATION SUD- Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 SAINT DENIS
 TEL: 01 42 43 35 75 sud.rail.federation@gmail.com FACEBOOK : @sudrailofficiel
 FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail

SUD n'est là !
Pour l'avenir des cheminot.e.s

FÉDÉRATION SUD-RAIL - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
 TEL : 01 42 43 35 75 @ sudrail.matos@gmail.com FACEBOOK : @sudrailofficiel
 Fax : 01 42 43 36 67 Internet : www.sudrail.fr TWITTER : @ Fede_SUD_Rail